

LES SOLUTIONS POUR UNE PISCINE BASSE CONSOMMATION

Depuis 30 ans, le secteur de la piscine familiale a fait sa révolution durable et propose aujourd'hui des **piscines basse consommation** (PBC). Entre progrès technologiques, formation des acteurs du secteur qui développent les bonnes pratiques et sensibilisation des consommateurs aux "bons" gestes, les piscines sont entrées dans un cycle d'amélioration continue sur la question de la préservation de l'environnement.

Les **évolutions technologiques et les innovations** développées ces dernières années sont pour la plupart **accessibles aux piscines existantes soit par le remplacement ou l'ajout de certains équipements soit par une rénovation globale de la piscine existante.**

Mais vous pouvez d'ores et déjà **adopter quelques gestes simples ou quelques mesures pour transformer votre piscine en piscine basse consommation :**

- faire vérifier par un professionnel l'équilibre de l'eau de votre piscine au début de saison et suivre avec application ses conseils sur le choix et l'utilisation des produits (fréquence, type de produits, etc),
- rechercher une pompe bien adaptée à votre utilisation et à la taille de votre bassin,
- adapter le temps de filtration à la température de l'eau,
- afin d'éviter l'évaporation et de conserver une bonne température d'eau, couvrir le plan d'eau quand il n'est pas utilisé comme une couverture ou un abri.

Mais la révolution durable qui touche les piscines ne va pas s'arrêter là. Les professionnels du secteur continuent à travailler pour améliorer sans cesse les performances énergétiques des bassins. Il existe déjà des solutions visant à faciliter la gestion des différents paramètres pour avoir une piscine totalement en adéquation avec son utilisation (automatisation et piscine connectée pour une consommation raisonnée et raisonnable). Les services de R&D travaillent aussi sur différents projets tels que la réduction de la taille des moteurs (adaptation de la taille des moteurs à la piscine), l'optimisation des filtrations grâce à de nouveaux procédés filtrants et techniques de filtration (système de nettoyage intégré) ou bien le recyclage des déchets.

Demandez conseil à un professionnel labellisé PROPISCINES®

Les adhérents de la FPP labellisés PROPISCINES® sont régulièrement formés et informés en matière de traitement de l'eau et se sont engagés dans une démarche de développement durable. Ils ont d'ailleurs signé une charte d'engagement PROPISCINES®. Alors n'hésitez plus, choisissez un PROPISCINES® ! Retrouvez la liste des entreprises labellisées PROPISCINES® dans notre annuaire disponible sur notre site www.propiscines.fr.



FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA PISCINE

Conseils pour une piscine économe en eau et en énergie

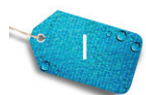
Les conseils pour une utilisation
raisonnée de ma piscine





OPTIMISER LA CONSOMMATION D'EAU DE SA PISCINE

En 25 ans, la consommation de l'eau d'une piscine a été réduite de moitié (-45%) grâce à l'action coordonnée de 2 facteurs : l'innovation et l'arrivée de techniques de filtration plus efficaces associée à une bonne circulation d'eau.



Une piscine ne nécessite pas d'être vidée intégralement chaque année.

Les caractéristiques physico-chimiques de l'eau évoluent dans le temps, ce qui **nécessite le renouvellement d'une partie du volume du bassin (30% du volume total en moyenne)**. Toutefois, en fonction des régions et du climat, **les précipitations participent, pour tout ou partie, au renouvellement d'eau** (en France une piscine reçoit environ 90cm d'eau de pluie chaque année). De même, la baignade ainsi que certaines opérations d'entretien y contribuent également, par la remise à niveau nécessaire.



L'eau de la piscine doit être traitée de façon raisonnée et raisonnée.

La **consommation de produits peut être réduite de 30%** avec un bon équilibre de l'eau (Balance de Taylor) et un bon usage des produits. Au printemps, au moment de l'ouverture de votre piscine après l'hivernage, prenez conseil auprès d'un professionnel. Prélevez une petite dose d'eau de votre piscine et confiez-la pour analyse à votre professionnel. Celui-ci réalisera l'équilibre de l'eau et vous conseillera sur la conduite à tenir (produits à ajouter, à quel dosage, à quel moment, etc).

En outre, votre professionnel saura aussi vous **proposer le traitement le mieux adapté à votre piscine**. Ainsi, depuis quelques années, on assiste au développement de l'électrolyse au sel (pas de manipulation de produits, utilisation du sel pour fabriquer du chlore). Pour optimiser le traitement de l'eau, il existe aussi des systèmes automatisés de pilotage permettant d'adapter l'injection des produits en fonction du nombre de baigneurs et de la température de l'eau.

Il peut aussi trouver des produits multifonctions prédosés qui ont l'avantage d'être simple d'utilisation (1 seul produit). Pour ceux qui le souhaitent, il existe également des produits de traitements alternatifs au chlore (oxygène actif, PHMB, Brome, etc).

Enfin, les **systèmes permettant de recouvrir les bassins** comme les couvertures à bulles, à barres, les volets automatiques, les abris **limitent l'évaporation et donc la consommation d'eau tout comme les robots aspirants** qui permettent d'éviter les balayages manuels et les contre-lavages de filtres trop fréquents.

OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE SA PISCINE

En 25 ans, la consommation d'énergie a largement diminué : **divisée par 4 pour les systèmes de filtration, divisée par 9 pour les systèmes de chauffage et divisée par 2 pour les éclairages de piscine.**



La pompe de filtration doit être adaptée à la taille de la piscine.

L'expérience a prouvé que **filtrer plus longtemps avec une pompe de puissance moindre assure une meilleure qualité d'eau qu'une filtration plus courte avec un matériel surpuissant**. La pompe de filtration et l'hydraulicité doivent être adaptées au volume d'eau de votre piscine. Le bon calcul du réseau hydraulique permet de faire des économies d'énergie. Les variateurs de vitesse limitent encore la consommation électrique.



Il existe des moyens écologiques et économiques pour chauffer sa piscine.

L'utilisation d'une **pompe à chaleur** en remplacement d'un réchauffeur électrique ou d'un échangeur permet de réduire la consommation d'énergie. Les pompes à chaleur sont classées suivant leur coefficient de performance énergétique (COP) c'est-à-dire le rapport entre la puissance restituée à la piscine sous forme de chaleur et la puissance électrique consommée. Aujourd'hui, vous pouvez équiper votre piscine d'une pompe COP4, la moins énergivore disponible sur le marché.

Il **existe également des systèmes qui ne consomment aucune énergie** tels que les couvertures solaires ou certains abris. Si vous ne souhaitez pas utiliser de système de chauffage, vous pouvez **utiliser des systèmes faciles et peu coûteux pour préserver la température de l'eau** comme les couvertures isothermes.



L'éclairage de votre piscine peut aussi être optimisé pour être moins énergivore.

De nombreux bassins possèdent des systèmes d'éclairage. Ici aussi, vous pouvez réduire votre consommation d'électricité. Une seule ampoule à LED de 30W suffit désormais.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE

www.propiscines.fr